



CHAMBRE DE COMMERCE  
DE VAL-D'OR



**ccirn** | Chambre de commerce  
et d'industrie  
de Rouyn-Noranda  
membre fccq



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DU CENTRE-ABITIBI



La Chambre de Commerce  
et d'Industrie d'Abitibi-Ouest



Chambre de commerce  
**TÉMIS-ACCORD**

**COMMUNIQUÉ**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## LES CHAMBRES DE COMMERCE DE LA RÉGION SE MOBILISENT POUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

**Abitibi-Témiscamingue, le 2 juillet 2015** – Les chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue se regroupent pour demander à Greenpeace Québec de prendre conscience des répercussions de leurs actions sur l'industrie forestière.

*« Au Québec nous avons la chance d'avoir une ressource forestière exploitée et gérée dans une perspective de développement durable. L'accès à la forêt est un privilège accordé à un nombre restreint d'organismes et d'entreprises et le Ministère a mis en place plusieurs initiatives en matière de protection et de mise en valeur des ressources forestières. Résolu, comme toutes les entreprises forestières québécoises, doit respecter des normes gouvernementales et environnementales très strictes et surtout, obligatoires. L'industrie forestière au Québec contribue largement à l'économie, à la vie sociale et à des mesures de conservation et de protection de la planète. En 2014, ce secteur a fourni 61 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects et induits, pour une masse salariale de 3,1 milliards de dollars.»,* déclare Marcel H. Jolicoeur, président de la Chambre de commerce de Val-d'Or.

Rappelons que Greenpeace multiplie, depuis l'automne 2014, les campagnes de boycottage et moyens de pression envers les clients de l'entreprise Produits forestiers Résolu. En région particulièrement, le secteur forestier représente un réel levier économique et les répercussions de ces actions vont au-delà des usines forestières, elles se font également ressentir parmi les sous-traitants et tous les fournisseurs qui, bien souvent, sont des PME locales qui créent des emplois en région.

*« Le marché du papier a connu une décroissance d'environ 70 % au cours des 15 dernières années. Il y a donc forcément des impacts pour notre usine de Produits forestiers Résolu à Amos qui a notamment dû fermer un mois cet automne. Ce n'est pas évident pour les 145 employés et leurs familles, ça les place dans un climat d'incertitude. Alors déjà que la situation n'est pas facile, quand en plus on fait la promotion de campagnes de boycottage, ça affecte notre industrie forestière, mais aussi le développement de nos communautés et de notre région »* poursuit Normand Gauthier, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi.

Les chambres de commerce demandent donc à Greenpeace d'évaluer les impacts de ses actions sur les travailleurs et les régions et de prendre en considération les trois aspects fondamentaux du développement durable : l'environnement, l'acceptabilité sociale et l'économie.

- 30 -

**Source :**

Émilie Dumas

Agente de communication

**Pour information :**

Marcel H. Jolicoeur, président

Chambre de commerce de Val-d'Or

Tél. : 819 825-3703

Jean-Claude Loranger, président

Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda

Tél. : 819 762-0966, poste 7241100

Roger Langlois, président

Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest

Tél. : 819 333-9836

Normand Gauthier, président

Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi

Tél. : 819 732-8100

Véronique Girard, coprésidente

Chambre de commerce Témis-Accord

Tél : 819 629-2918